

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Date de révision: 08.01.2016

Date d'impression: 08.03.2016

Numéro de la FDS: R0525393

Drewbrom™ ONE L MICROBIOCIDE
™ Marque commerciale, Solenis ou ses filiales ou de ses filiales, déposée dans plusieurs pays
684489

Version: 2.1

Conforme à la réglementation n° 1907/2006 (UE), telle que modifiée. - SDSGHS_FR

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**1.1 Identificateur de produit**

Nom commercial : Drewbrom™ ONE L
MICROBIOCIDE
™ Marque commerciale, Solenis ou ses filiales ou de ses filiales, déposée dans plusieurs pays

1.2 Utilisation recommandée du produit et restrictions d'utilisation

Utilisation de la substance/du mélange : Produit biocide
mélange

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Solenis
Fascinatio Boulevard 522
2909 VA CAPELLE A/D IJSSEL
Pays-Bas

EHSProductSafetyTeam@solenis.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

00 800-7653-6471 , ou appeler le SAMU en composant le 01 40 05 48 48

Informations sur le produit

Contactez votre représentant Solenis locale

SECTION 2: Identification des dangers**2.1 Classification de la substance ou du mélange****Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)**

Corrosion cutanée, Catégorie 1C

H314: Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

2.2 Éléments d'étiquetage**Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)**

Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement : Danger

Mentions de danger : H314

Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Date de révision: 08.01.2016

Date d'impression: 08.03.2016

Numéro de la FDS: R0525393

Drewbrom™ ONE L MICROBIOCIDE
 ™ Marque commerciale, Solenis ou ses filiales ou de
 ses filiales, déposée dans plusieurs pays
 684489

Version: 2.1

Conseils de prudence	: Prévention: P260 P280	Ne pas respirer les poussières/ fumées/ gaz/ brouillards/ vapeurs/ aérosols. Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.
	Intervention: P303 + P361 + P353	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher.
	P305 + P351 + P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
	P310	Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
	Elimination: P501	Éliminer le contenu/réceptacle dans une installation d'élimination des déchets agréée.

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette:
hydroxyde de sodium

2.3 Autres dangers

Ce mélange contient de substance considérée comme persistante, bioaccumulable et toxique (PBT).
Ce mélange ne contient aucune substance considérée comme étant particulièrement persistante ou
particulièrement bio-accumulable (vPvB).

Conseil supplémentaire

Pas d'information disponible.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges

Composants dangereux

Nom Chimique	No.-CAS No.-CE Numéro d'enregistrement	Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)	Concentration (%)
chlorure de brome	13863-41-7 237-601-4	Ox. Liq.2; H272 Met. Corr.1; H290 Acute Tox.3; H331	>= 10 - < 15

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Date de révision: 08.01.2016

Date d'impression: 08.03.2016

Numéro de la FDS: R0525393

 Drewbrom™ ONE L MICROBIOCIDE
 ™ Marque commerciale, Solenis ou ses filiales ou de
 ses filiales, déposée dans plusieurs pays
 684489

Version: 2.1

		Eye Dam.1; H318 Aquatic Acute1; H400	
hydroxyde de sodium	1310-73-2 215-185-5 01-2119457892-27-xxxx	Met. Corr.1; H290 Skin Corr.1A; H314	>= 5 - < 10

Pour l'explication des abréviations voir section 16.

SECTION 4: Premiers secours
4.1 Description des premiers secours

- Conseils généraux : S'éloigner de la zone dangereuse.
 Consulter un médecin.
 Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.
 Ne pas laisser la victime sans surveillance.
- En cas d'inhalation : Amener la victime à l'air libre.
 EN CAS D'INHALATION: appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.
 Coucher la personne concernée et la maintenir au chaud.
 En cas d'inconscience, allonger en position latérale stable et appeler un médecin.
- En cas de contact avec la peau : En cas de contact avec la peau, bien rincer à l'eau.
 Laver les vêtements contaminés avant de les remettre.
 Enlever immédiatement tout vêtement souillé.
- En cas de contact avec les yeux : En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
 Continuer à rincer les yeux durant le transport à l'hôpital.
 Enlever les lentilles de contact.
 Protéger l'oeil intact.
- En cas d'ingestion : Faire immédiatement appel à une assistance médicale.
 Ne PAS faire vomir.
 Se rincer la bouche à l'eau.
 Ne pas faire boire de lait ou de boissons alcoolisées.
 Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.
 Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- Symptômes : Les signes et les symptômes d'exposition à ce matériau par inhalation, ingestion et/ou absorption à travers la peau, peuvent inclure :
 troubles de l'estomac ou des intestins

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Date de révision: 08.01.2016

Date d'impression: 08.03.2016

Numéro de la FDS: R0525393

Drewbrom™ ONE L MICROBIOCIDE
 ™ Marque commerciale, Solenis ou ses filiales ou de
 ses filiales, déposée dans plusieurs pays
 684489

Version: 2.1

(nausées, vomissements, diarrhée)
 irritation (nez, gorge, voies respiratoires)
 Toux
 Irritation pulmonaire
 œdème pulmonaire (accumulation de liquide dans les tissus
 des poumons)
 Troubles respiratoires

Risques : Provoque des lésions oculaires graves.
 Provoque de graves brûlures.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement : Pas de dangers qui requièrent des mesures spéciales de premiers secours.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie
5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement proche.
 Eau pulvérisée
 Dioxyde de carbone (CO₂)
 Poudre chimique sèche

Moyens d'extinction inappropriés : Jet d'eau à grand débit

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : Ne jamais utiliser un chalumeau soudeur ou coupeur sur un tonneau ou à proximité d'un tonneau (même vide) parce que le produit (même s'il ne s'agit que de résidus) peut s'enflammer de façon explosive.
 Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau.

Produits de combustion dangereux : Brome
 Chlore
 vapeurs corrosives
 Oxydes de sodium
 fumées toxiques

5.3 Conseils aux pompiers

Équipement de protection spécial pour les pompiers : En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Date de révision: 08.01.2016

Date d'impression: 08.03.2016

Numéro de la FDS: R0525393

Drewbrom™ ONE L MICROBIOCIDE
™ Marque commerciale, Solenis ou ses filiales ou de
ses filiales, déposée dans plusieurs pays
684489

Version: 2.1

- Méthodes spécifiques d'extinction : Le produit est compatible avec les agents standards de lutte contre le feu.
- Information supplémentaire : Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.
Utiliser de l'eau pulvérisée pour refroidir complètement les conteneurs fermés.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel**6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

- Précautions individuelles : Utiliser un équipement de protection individuelle.
Assurer une ventilation adéquate.
Les personnes ne portant pas d'équipement de protection devraient être exclues de la zone contaminée jusqu'à ce qu'elle soit complètement nettoyée.
Respecter toutes les réglementations gouvernementales, provinciales et locales applicables.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

- Précautions pour la protection de l'environnement : Éviter que le produit arrive dans les égouts.
Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est possible en toute sécurité.
En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

- Méthodes de nettoyage : Contenir et collecter le matériel répandu à l'aide d'un matériau absorbant non combustible, (p.e. sable, terre, terre de diatomées, vermiculite) et le mettre dans un conteneur pour l'élimination conformément aux réglementations locales / nationales (voir chapitre 13).

6.4 Référence à d'autres sections

Pour d'autres informations voir Section 8 et Section 13 de la fiche de données de sécurité.

SECTION 7: Manipulation et stockage**7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

- Conseils pour une manipulation sans danger : Éviter la formation d'aérosols.
Prévoir un renouvellement d'air et/ou une ventilation suffisante dans les ateliers.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Date de révision: 08.01.2016

Date d'impression: 08.03.2016

Numéro de la FDS: R0525393

Drewbrom™ ONE L MICROBIOCIDE
 ™ Marque commerciale, Solenis ou ses filiales ou de
 ses filiales, déposée dans plusieurs pays
 684489

Version: 2.1

Ne pas inhaler les vapeurs/poussières.
 Ne pas fumer.
 En cas de dilution, toujours ajouter le produit à l'eau. Ne
 jamais ajouter l'eau au produit.
 Le récipient vide est dangereux.
 Éviter le contact avec la peau et les yeux.
 Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail.
 Équipement de protection individuel, voir section 8.
 Éliminer l'eau de rinçage en accord avec les réglementations
 locales et nationales.

Indications pour la protection : Tenir à l'écart des matières combustibles.
 contre l'incendie et
 l'explosion

Mesures d'hygiène : Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée
 de travail. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.
 S'assurer que les emplacements des douches oculaires et
 des douches de sécurité sont proches des emplacements des
 postes de travail. Ne pas fumer pendant l'utilisation.

7.2 Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les : Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré.
 aires de stockage et les : Refermer soigneusement tout récipient entamé et le stocker
 conteneurs : verticalement afin d'éviter tout écoulement. Respecter les
 mises-en-garde de l'étiquette. Les installations et le matériel
 électriques doivent être conformes aux normes techniques de
 sécurité.

Autres données : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé
 selon les prescriptions.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s) : Donnée non disponible

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/Protection individuelle
8.1 Paramètres de contrôle
Limites d'exposition professionnelle

Composants	No.-CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle	Base
hydroxyde de sodium	1310-73-2		2 mg/m3	FVL

Dose dérivée sans effet (DNEL) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Date de révision: 08.01.2016

Date d'impression: 08.03.2016

Numéro de la FDS: R0525393

Drewbrom™ ONE L MICROBIOCIDE
 ™ Marque commerciale, Solenis ou ses filiales ou de
 ses filiales, déposée dans plusieurs pays
 684489

Version: 2.1

hydroxyde de sodium : Utilisation finale: ouvriers
 Voies d'exposition: Inhalation
 Effets potentiels sur la santé: Local, à long terme
 Valeur: 1 mg/m³ Irritation des voies respiratoires
 Utilisation finale: population générale
 Voies d'exposition: Inhalation
 Effets potentiels sur la santé: Local, à long terme
 Valeur: 1 mg/m³ Irritation des voies respiratoires

8.2 Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique

Fournissez suffisamment de ventilation mécanique (générale et/ou aspiration localisée à la source) pour maintenir l'exposition en dessous des directives d'exposition (si pertinent) ou en dessous des niveaux causant des effets indésirables connus, soupçonnés

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux : Portez des lunettes de protection contre les produits chimiques et un masque de protection lorsque les yeux ou le visage sont potentiellement exposés au liquide, à la vapeur ou au brouillard.
 Conservez un bassin oculaire dans votre lieu de travail immédiat.

Protection des mains

Remarques : Caoutchouc nitrile caoutchouc butyle

Il convient de discuter au préalable avec le fournisseur des gants de protection si ceux-ci sont bien adaptés à un poste de travail spécifique.

Protection de la peau et du corps

: Porter selon besoins:
 vêtements étanches
 Tablier résistant aux produits chimiques
 Chaussures de sécurité
 Vêtements résistant au feu
 Choisir la protection individuelle suivant la quantité et la concentration de la substance dangereuse au poste de travail.
 Jeter les gants déchirés, perforés ou montrant des signes d'usure.

Protection respiratoire

: En cas de formation de vapeurs, utiliser un respirateur avec un filtre homologué.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect : Solution aqueuse

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Date de révision: 08.01.2016

Date d'impression: 08.03.2016

Numéro de la FDS: R0525393

Drewbrom™ ONE L MICROBIOCIDE
™ Marque commerciale, Solenis ou ses filiales ou de
ses filiales, déposée dans plusieurs pays
684489

Version: 2.1

Couleur	: jaune-orange
Odeur	: douce
Seuil olfactif	: Donnée non disponible
pH	: env. 13,1, (25 °C)
Point de fusion/point de congélation	: < -6 °C
Point/intervalle d'ébullition	: > 100 °C
Point d'éclair	: Non applicable
Taux d'évaporation	: Donnée non disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: Donnée non disponible
Limite d'explosivité, supérieure	: Donnée non disponible
Limite d'explosivité, inférieure	: Donnée non disponible
Pression de vapeur	: 25 hPa
Densité de vapeur relative	: Donnée non disponible
Densité relative	: 1,32 (20 °C)
Densité	: 1,32 gcm ³ (20 °C)
Solubilité(s) Hydrosolubilité	: complètement miscible
Solubilité dans d'autres solvants	: Donnée non disponible
Coefficient de partage: n-octanol/eau	: Donnée non disponible
Décomposition thermique	: Donnée non disponible
Viscosité Viscosité, dynamique	: Non applicable
Viscosité, cinématique	: Donnée non disponible

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Date de révision: 08.01.2016

Date d'impression: 08.03.2016

Numéro de la FDS: R0525393

Drewbrom™ ONE L MICROBIOCIDE

Version: 2.1

™ Marque commerciale, Solenis ou ses filiales ou de ses filiales, déposée dans plusieurs pays
684489

Propriétés comburantes : La substance ou le mélange n'est pas classé comme comburant.

9.2 Autres informations

Donnée non disponible

SECTION 10: Stabilité et réactivité**10.1 Réactivité**

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.2 Stabilité chimique

Stable dans les conditions recommandées de stockage.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Le produit ne subira pas de polymérisation dangereuse.

10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter : Température de gel.
Chaleur.
Exposition au soleil.
Températures extrêmes et lumière du soleil directe.
Exposition à l'humidité.
Exposition à la lumière.

Chaleur, flammes et étincelles.

10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter : Acides
Des matières combustibles
hydrocarbures halogénés
Métaux
composés nitrés organiques
Agents réducteurs
Oxydants forts
eau

10.6 Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux : Brome
Chlore
vapeurs corrosives
Oxydes de sodium
fumées toxiques

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Date de révision: 08.01.2016

Date d'impression: 08.03.2016

Numéro de la FDS: R0525393

Drewbrom™ ONE L MICROBIOCIDE
™ Marque commerciale, Solenis ou ses filiales ou de
ses filiales, déposée dans plusieurs pays
684489

Version: 2.1

SECTION 11: Informations toxicologiques**11.1 Informations sur les effets toxicologiques**

Informations sur les voies d'exposition probables : Inhalation
Contact avec la peau
Contact avec les Yeux
L'ingestion

Toxicité aiguë

Non classé sur la base des informations disponibles.

Produit:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): 2.491 mg/kg
Remarques: Basé sur des produits similaires

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Rat): > 2.000 mg/kg
Remarques: Basé sur des produits similaires

Composants:**BROMINE CHLORIDE:**

Toxicité aiguë par inhalation : Evaluation: Le composant / mélange est classé comme toxique par inhalation aiguë, catégorie 3.

Composants:**Hydroxyde de sodium:**

Toxicité aiguë par voie orale : DL Lo (lapin): 500 mg/kg

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Provoque de graves brûlures.

Produit:

Résultat: Provoque de graves brûlures.

Remarques: Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves., La sensation d'irritation ou de douleur peut être différée.

Composants:**BROMINE CHLORIDE:**

Résultat: Corrosif pour la peau

Hydroxyde de sodium:

Résultat: Corrosif pour la peau

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Provoque des lésions oculaires graves.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Date de révision: 08.01.2016

Date d'impression: 08.03.2016

Numéro de la FDS: R0525393

Drewbrom™ ONE L MICROBIOCIDE
™ Marque commerciale, Solenis ou ses filiales ou de
ses filiales, déposée dans plusieurs pays
684489

Version: 2.1

Produit:

Résultat: Provoque de graves brûlures.

Remarques: Peut provoquer des lésions oculaires irréversibles.

Composants:**BROMINE CHLORIDE:**

Résultat: Corrosif pour les yeux

Hydroxyde de sodium:

Résultat: Corrosif pour les yeux

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Sensibilisation cutanée: Non classé sur la base des informations disponibles.

Sensibilisation respiratoire: Non classé sur la base des informations disponibles.

Mutagenicité sur les cellules germinales

Non classé sur la base des informations disponibles.

Cancérogénicité

Non classé sur la base des informations disponibles.

Toxicité pour la reproduction

Non classé sur la base des informations disponibles.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Non classé sur la base des informations disponibles.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Non classé sur la base des informations disponibles.

Toxicité par aspiration

Non classé sur la base des informations disponibles.

Information supplémentaire**Produit:**

Remarques: Donnée non disponible

SECTION 12: Informations écologiques**12.1 Toxicité****Composants:**

chlorure de brome

Toxicité pour les poissons : CL50 (Lepomis macrochirus (Crapet arlequin)): 0,52 mg/l

Durée d'exposition: 96 h

Type de Test: Essai en statique

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Date de révision: 08.01.2016

Date d'impression: 08.03.2016

Numéro de la FDS: R0525393

Drewbrom™ ONE L MICROBIOCIDE
™ Marque commerciale, Solenis ou ses filiales ou de
ses filiales, déposée dans plusieurs pays
684489

Version: 2.1

CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): 0,31 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
Type de Test: Essai en statique

hydroxyde de sodium
Toxicité pour les poissons : CL50 (Gambusie occidentale (Gambusia affinis)): 125 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
Méthode: Essai en statique
Remarques: mortalité

Toxicité pour la daphnie et
les autres invertébrés
aquatiques : CE50 (Daphnia magna): 34,59 - 47,13 mg/l
Durée d'exposition: 48 h
Remarques: Intoxication

12.2 Persistance et dégradabilité**Composants:**

chlorure de brome
Biodégradabilité : Résultat: Les méthodes pour déterminer la biodégradabilité ne
sont pas valables pour les substances inorganiques.

12.3 Potentiel de bioaccumulation**Produit:**

Bioaccumulation : Remarques: Le potentiel de bioaccumulation ne peut pas être
déterminé.

12.4 Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB**Produit:**

Evaluation : Ce mélange contient de substance considérée comme
persistante, bioaccumulable et toxique (PBT)..
: Ce mélange ne contient aucune substance considérée
comme étant particulièrement persistante ou particulièrement
bio-accumulable (vPvB)..

12.6 Autres effets néfastes**Produit:**

Information écologique
supplémentaire : Un danger environnemental ne peut pas être exclu dans
l'éventualité d'une manipulation ou d'une élimination peu
professionnelle., Toxique pour les organismes aquatiques.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Date de révision: 08.01.2016

Date d'impression: 08.03.2016

Numéro de la FDS: R0525393

Drewbrom™ ONE L MICROBIOCIDE
™ Marque commerciale, Solenis ou ses filiales ou de
ses filiales, déposée dans plusieurs pays
684489

Version: 2.1

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1 Méthodes de traitement des déchets**

Produit : Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts, les cours d'eau ou le sol.
Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec des résidus de produits chimiques ou des emballages déjà utilisés.
Envoyer à une entreprise autorisée à gérer les déchets.

Emballages contaminés : Vider les restes.
Éliminer comme produit non utilisé.
Les conteneurs vides doivent être acheminés vers un site agréé pour le traitement des déchets à des fins de recyclage ou d'élimination.
Ne pas réutiliser des récipients vides.
Ne pas brûler les fûts vides ni les exposer au chalumeau.

SECTION 14: Informations relatives au transport**SECTION 14: Informations relatives au transport****14.1 Numéro ONU****ADR:** UN3266**ADNR:** UN3266**RID:** UN3266**RÈGLEMENTATION INTERNATIONALE DU TRANSPORT MARITIME DES MATIÈRES DANGEREUSES (IMDG):** UN3266**ASSOCIATION INTERNATIONALE DU TRANSPORT AÉRIEN (IATA, International Air Transport Association) - FRET:** UN3266**ASSOCIATION INTERNATIONALE DU TRANSPORT AÉRIEN (IATA) - PASSAGERS:** UN3266**14.2 Nom d'expédition des Nations unies****ADR:** LIQUIDE INORGANIQUE CORROSIF, BASIQUE, N.S.A. (CHLORURE DE BROME, HYDROXYDE DE SODIUM)**ADNR:** LIQUIDE INORGANIQUE CORROSIF, BASIQUE, N.S.A. (CHLORURE DE BROME, HYDROXYDE DE SODIUM)**RID:** LIQUIDE INORGANIQUE CORROSIF, BASIQUE, N.S.A. (CHLORURE DE BROME, HYDROXYDE DE SODIUM)**RÈGLEMENTATION INTERNATIONALE DU TRANSPORT MARITIME DES MATIÈRES****DANGEREUSES (IMDG):** CORROSIVE LIQUID, BASIC, INORGANIC, N.O.S. (BROMINE CHLORIDE, SODIUM HYDROXIDE)**ASSOCIATION INTERNATIONALE DU TRANSPORT AÉRIEN (IATA, International Air Transport Association) - FRET:** Corrosive liquid, basic, inorganic, n.o.s. (BROMINE CHLORIDE, SODIUM

HYDROXIDE)

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Date de révision: 08.01.2016

Date d'impression: 08.03.2016

Numéro de la FDS: R0525393

Drewbrom™ ONE L MICROBIOCIDE
™ Marque commerciale, Solenis ou ses filiales ou de
ses filiales, déposée dans plusieurs pays
684489

Version: 2.1

ASSOCIATION INTERNATIONALE DU TRANSPORT AÉRIEN (IATA) - PASSAGERS: Corrosive liquid,
basic, inorganic, n.o.s. (BROMINE CHLORIDE, SODIUM HYDROXIDE)

14.3 Classe(s) de danger pour le transport**ADR:** 8**ADNR:** 8**RID:** 8**RÈGLEMENTATION INTERNATIONALE DU TRANSPORT MARITIME DES MATIÈRES
DANGEREUSES (IMDG):** 8**ASSOCIATION INTERNATIONALE DU TRANSPORT AÉRIEN (IATA, International Air Transport
Association) - FRET:** 8**ASSOCIATION INTERNATIONALE DU TRANSPORT AÉRIEN (IATA) - PASSAGERS:** 8**14.4 Groupe d'emballage****ADR:** III**ADNR:** III**RID:** III**RÈGLEMENTATION INTERNATIONALE DU TRANSPORT MARITIME DES MATIÈRES
DANGEREUSES (IMDG):** III**ASSOCIATION INTERNATIONALE DU TRANSPORT AÉRIEN (IATA, International Air Transport
Association) - FRET:** III**ASSOCIATION INTERNATIONALE DU TRANSPORT AÉRIEN (IATA) - PASSAGERS:** III**14.5 Dangers pour l'environnement****ADR:** Non applicable**ADNR:** Non applicable**RID:** Non applicable**RÈGLEMENTATION INTERNATIONALE DU TRANSPORT MARITIME DES MATIÈRES
DANGEREUSES (IMDG):** Non applicable**ASSOCIATION INTERNATIONALE DU TRANSPORT AÉRIEN (IATA, International Air Transport
Association) - FRET:** Non applicable**ASSOCIATION INTERNATIONALE DU TRANSPORT AÉRIEN (IATA) - PASSAGERS:** Non applicable**14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

non applicable

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Type de navire: non applicable

Codes de danger: non applicable

Catégorie de polluants: non applicable

Les descriptions des produits dangereux (lorsque indiquées ci-dessus) peuvent ne pas indiquer la
quantité, l'utilisation finale ou les exceptions particulières à certaines régions qui peuvent s'appliquer.
Consultez les documents d'expédition pour avoir accès aux descriptions propres à l'expédition.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Date de révision: 08.01.2016

Date d'impression: 08.03.2016

Numéro de la FDS: R0525393

Drewbrom™ ONE L MICROBIOCIDE
™ Marque commerciale, Solenis ou ses filiales ou de
ses filiales, déposée dans plusieurs pays
684489

Version: 2.1

SECTION 15: Informations réglementaires**15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

REACH - Listes des substances extrêmement préoccupantes candidates en vue d'une autorisation (Article 57). : Non applicable

REACH - Liste des substances soumises à autorisation (Annexe XIV) : Non applicable

REACH - Restrictions applicables à la fabrication, la mise sur le marché et l'utilisation de certaines substances et préparations dangereuses et de certains articles dangereux (Annexe XVII) : Non applicable

Règlement (CE) N° 850/2004 concernant les polluants organiques persistants : Non applicable

Seveso III: Directive 2012/18/UE du Parlement européen et du Conseil concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses.
Non applicable

Maladies Professionnelles (R-461-3, France) : Non applicable

Autres réglementations : Les jeunes de moins de 18 ans ne sont pas autorisés à travailler avec ce produit selon la directive européenne 94/33/CE sur la protection des jeunes au travail.

Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

TSCA : Dans l'inventaire TSCA

AUSTR Listé ou en conformité avec l'inventaire

DSL Ce produit contient les composants suivants qui sont listés sur la liste canadienne LES. Tous les autres composants sont sur la liste canadienne LIS.

ENCS N'est pas en conformité avec l'inventaire

KECL Listé ou en conformité avec l'inventaire

PHIL Listé ou en conformité avec l'inventaire

IECSC N'est pas en conformité avec l'inventaire

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Date de révision: 08.01.2016

Date d'impression: 08.03.2016

Numéro de la FDS: R0525393

Drewbrom™ ONE L MICROBIOCIDE
™ Marque commerciale, Solenis ou ses filiales ou de
ses filiales, déposée dans plusieurs pays
684489

Version: 2.1

Inventaires

AICS (Australie), LIS (Canada), IECSC (Chine), REACH (Union Européenne), ENCS (Japon) ISHL (Japon), KECI (Corée), NZIoC (Nouvelle-Zélande), PICCS (Philippines), TSCA (USA)

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Donnée non disponible

SECTION 16: Autres informations**Information supplémentaire**

Date de révision: 08.01.2016

Texte complet des Phrases-H citées dans les sections 2 et 3.

H272	Peut aggraver un incendie; comburant.
H290	Peut être corrosif pour les métaux.
H314	Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
H318	Provoque des lésions oculaires graves.
H331	Toxique par inhalation.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.

Information supplémentaire

Autres informations : L'information contenue dans les présentes est considérée comme exacte, mais n'est pas garantie comme provenant de l'entreprise. Les destinataires sont avisés de confirmer à l'avance la nécessité que l'information soit actuelle, applicable et adaptée à leur cas. Cette fiche signalétique a été préparée par le département de santé et sécurité environnementale d'Solenis.

Sources des principales données utilisées pour l'établissement de la fiche de données de sécurité

Principales références bibliographiques et sources de données

Données internes SOLENIS

Données internes d'SOLENIS, y compris les rapports d'essais propres et parrainés

La CEE-ONU administre les accords régionaux mettant en œuvre le système général harmonisé d'étiquetage (SGH) et de transport.

Liste des abréviations et acronymes qui pourraient être, mais pas nécessairement sont utilisés dans cette fiche de données de sécurité :

ACGIH : Conférence américaine des hygiénistes industriels (American Conference of Industrial Hygienists)

IEB : Indice d'exposition biologique (Biological Exposure Index, BEI)

CAS : Chemical Abstracts Service (une division d'American Chemical Society).

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Date de révision: 08.01.2016

Date d'impression: 08.03.2016

Numéro de la FDS: R0525393

Drewbrom™ ONE L MICROBIOCIDE

Version: 2.1

™ Marque commerciale, Solenis ou ses filiales ou de ses filiales, déposée dans plusieurs pays
684489

CMR : Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction (Carcinogenic, Mutagenic or Toxic for Reproduction)

CExx : Concentration Effective de xx

FG : Qualité alimentaire (Food Grade)

GHS : Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques (Globally Harmonized System of Classification and Labeling of Chemicals)

H-statement : Communication des dangers (Hazard Statement)

IATA : Association internationale du transport aérien (International Air Transport Association).

IATA-DGR : Règlement sur les matières dangereuses (Dangerous Goods Regulation) de l'« Association internationale du transport aérien » (International Air Transport Association).

OACI : Organisation de l'aviation civile internationale (International Civil Aviation Organization)

ICAO-TI (ICAO) : Instructions techniques (Technical Instructions) de l'« Organisation de l'aviation civile internationale » (« International Civil Aviation Organization »)

Clxx : Concentration Inhibitive pour xx d'une substance (ICxx)

IMDG : Réglementation internationale du transport maritime des matières dangereuses (International Maritime Code for Dangerous Goods)

ISO : Organisation internationale de normalisation (International Organization for Standardization)

CMxx : Concentration Mortelle pour xx pourcent de la population de test (LCxx)

DMxx : Dose Mortelle pour xx pourcent de la population de test (LDxx)

logPow : coefficient de partage octanol-eau

N.O.S. : Non spécifiés autrement (N.S.A.)

OCDE : Organisation de coopération et de développement économiques (OECD)

VLEP : Valeurs limites d'exposition professionnelle (Occupational Exposure Limit, OEL)

PBT : Persistant, bioaccumulatif et toxique

PEC : Concentration prédite avec effet (Predicted Effect Concentration)

PEL : Limites d'exposition admissibles (Permissible Exposure Limits)

PNEC : Concentration prédite sans effet (Predicted No Effect Concentration)

PPE : Équipement de protection individuelle (Personal Protective Equipment)

P-Statement : Énoncé de précaution (Precautionary Statement, P-statement)

STEL : Limite d'exposition de courte durée (Short-term exposure limit)

STOT : Toxicité pour un organe cible spécifique (Specific Target Organ Toxicity)

VLE : Valeur limite d'exposition (Threshold Limit Value, TLV)

MP : Moyenne pondérée (Time-weighted average, TWA)

vPvB : Très persistante et très bioaccumulable (Very Persistent and Very Bioaccumulative)

WEL : Niveau d'exposition professionnelle (Workplace Exposure Level)

ABM : Classe de pollution des eaux pour les Pays-Bas

ADNR : Accord pour le transport des marchandises dangereuses sur le Rhin

ADR : Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route.

CLP : Classification, étiquetage et emballage (Classification, Labelling and Packaging)

CSA : Évaluation de la sécurité chimique (Chemical Safety Assessment)

CSR : Rapport de la sécurité chimique (Chemical Safety Report)

DNEL : Dose dérivée sans effet (Derived No Effect Level).

EINECS : Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes (European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances).

ELINCS : Liste européenne des substances chimiques notifiées (European List of Notified Chemical Substances)

REACH : Enregistrement, évaluation et autorisation des produits chimiques (Registration, Evaluation, Authorisation and Restriction of Chemicals)

RID : Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises dangereuses

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Date de révision: 08.01.2016

Date d'impression: 08.03.2016

Numéro de la FDS: R0525393

Drewbrom™ ONE L MICROBIOCIDE
™ Marque commerciale, Solenis ou ses filiales ou de
ses filiales, déposée dans plusieurs pays
684489

Version: 2.1

Phrase R Phrase de risque

Phrase S : Phrase de sécurité

WGK : Classe de pollution des eaux pour l'Allemagne